

La Mairie de quartier de Grivegnée à nouveau accessible dès le 21 novembre

Comme cela a déjà été annoncé précédemment, après la période de crise Covid, 6 mairies de quartier (Guillemins, Angleur, Jupille, Sainte-Marguerite, Thier-à-Liège et Bois-de-Breux) avaient été, dans un premier temps, pleinement réouvertes sur base d'une analyse prenant en compte leur répartition géographique, leur taux de fréquentation avant la crise sanitaire et le personnel effectivement disponible.

Soucieux d'assurer un service optimal réparti sur l'ensemble du territoire communal, le Collège avait annoncé sa volonté de procéder à une évaluation de la réouverture et ce, dans l'attente de l'ouverture de la nouvelle Cité administrative. Sur base de celle-ci, la mairie de quartier de Bressoux avait pu rouvrir dès le 5 septembre dernier.

Sur proposition de l'Échevin de l'État civil et de la Citoyenneté, Élisabeth Fraipont, le Collège annonce à présent la réouverture de la mairie de quartier de Grivegnée dès le lundi 21 novembre prochain. Elle sera désormais ouverte aux Liégeoises et aux Liégeois du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. La distribution des tickets se clôture 15 minutes avant l'heure de fermeture, soit à 12h15 et 15h45.